

Autor: Heloneida Neri – Corpo Freudiano

Título: Le féminin et la loi

Dispositivo: Mesas Simultáneas de Trabajos Libres

*Venez, venez, esprits qui excitez les
pensées homicides;
changez à l'instant mon sexe, et
remplissez-moi jusqu'au bord, du
sommet de la tête jusqu'à la plante des
pieds, de la plus atroce cruauté.*

W. Shakespeare
Macbeth (acte I, scène 5.)

À propos de l'appel de Lady Macbeth, Freud (1916) fait une remarque très intéressante sur laquelle qu'était prête à sacrifier sa féminité à cause d'une intention homicide. Nous partons de ce point à une remise en question de ce qui est en jeu dans l'adoption de la loi sur les délits commis par des femmes. Que signifie le sacrifice de la féminité pour un meurtre?

Notre pratique dans une prison pour femmes renforce l'idée qu'il existe une particularité dans la participation des femmes à la criminalité. Il y a une pensée constante qui relie à la requérante de passer un acte criminel à cause de motivations qui, dans certains cas, les résultats de soumission sont motivées par une passion aveugle. En *Télévision*, Lacan affirme que, "en faisant des concessions à *un* homme, la femme lui donne son corps, son âme et sa propriété".

Il ya quelque chose discordante dans la criminalité féminine et ce sentiment est partagé, en particulier, pour ces qui travaillent dans une prison et les opérateurs de la loi. On pourrait penser à un particulier du féminin par rapport à la transgression? Ou, plus précisément, quels sont les facteurs impliqués dans la transgression commise par une femme? Si la confrontation avec la loi est une position viril, donc masculine, on peut dire que ce serait un endroit pas frequenté par des femmes?

Nous croyons à l'hypothèse selon laquelle il y a une opération distincte dans la transgression commise par des hommes et des femmes, ratifiée par l'observation de l'incidence de la criminalité dans les deux cas: selon les statistiques, la proportion moyenne est de 94% des hommes et 6% des femmes qui pratiquent des actes criminels.

Depuis longtemps, la psychanalyse a pensé à la question de la criminalité, tant en ce qui concerne Freud et les premiers écrits de Lacan. Dans sa thèse de doctorat, en 1932, Lacan considère le cas Aimée, qu'a été arrêté et emmené à un hôpital psychiatrique après l'agression à une actrice; en 1933, et, aussi, un commentaire sur le *crime des Sœurs Papin*. En Mai 1950, au cours de la XIII Conférence des Psychanalystes de Langue Française, Lacan a présenté un rapport intitulé "Introduction au rôle théorique de la psychanalyse en criminologie", écrit en collaboration avec Michel Cénac, un juriste français.

L'origine de la loi

En 1913, Freud publie *Totem et Tabou*, qui affirme que le premier crime, le meurtre du père primitif, a originé la Loi universelle. L'ordonnance a été régi par la loi du Père, qui avait l'exclusivité dans l'exercice de la jouissance. Quand les enfants tuent et dévorent le père, un nouvel ordre social a commencé: ils se battent pour les femmes, attaquent et tuent les uns les autres. Alors, ils arrivent à la nécessité d'un mécanisme qui régule les relations entre eux.

Dans le mythe, le meurtre d'un père qui a monopolisé les femmes mène la société humaine à la mise en place d'une loi qui, à son tour, a assuré que l'homme ne peut pas exercer les pouvoirs du père mort. Ainsi, nous avons l'introduction de lois et de règlements morales qui sont, essentiellement, des dispositions importantes de la culture.

Les femmes ne participent pas du meurtre ou du banquet totémique. Elles sont l'objet de litige et la raison le crime a été commis. En outre, ne prennent aucune partie de la construction du commandement que se devient universelle, c'est à dire: "ne tuer pas le père" et "ne désirer pas la mère". Le mythe présente une société de frères en renoncement et qui ne comprennent pas les femmes. Rappelons-nous que "quand Freud veut que les exigences du super ego sont laxistes dans les femmes, il

conclut, en toute bonne logique, que la femme est moins incliné à se sacrifier pour la civilisation et reste plus ancré dans les pulsions primaires (SOLER, 1998).

Au cours de sa lecture du mythe freudien, Lacan formule l'universalité de la castration, en soulignant qu'il y a, au moins un qui n'est pas soumis à cette règle: le père tyrannique qui possédait toutes les femmes. À un seul moment, le père est l'exception et le *au moins un* à garantir cette universalité.

Les travaux de Lacan officialisent le plus-que l'*OEdipe* avec la logique du non-tout (ibid.), et pour cette raison, la Loi tombe dans la psyché humaine à travers l'entrée de la métaphore paternelle, c'est à dire, le *Nom-du-Père*, le *Non-du-Père*. L'interdiction est, selon Lacan, ce qui crée le rôle de père, tandis que le *Nom-du-Père*, à son tour, est le significant que soutient, à la fois, la structure du désir et de la loi, parce que quand ils ont mis en scène, la Loi se dirige à ce qui est de l'ordre de l'impossible, et déclenche le mouvement désirant. Ainsi, le loi et le désir sont considérés comme les deux faces d'une même opération (GUYOMARD, 2007).

Antigone et la loi non écrite

Nous savons qu'il y a différentes formes de conflit entre les lois et le sujet. *Antigone* est une tragédie qu'illustre la difficulté d'une interprétation définitive de la loi, depuis le point de vue pulsional la loi fonctionne comme une violence contre la personne (ibid.).

Il faut établir la distinction entre le droit régissant la polis, qui est créé par les enfants qu'on tué le père, et la loi non écrite que se réfère à ce que nous n'osons pas interdire, puisque nous n'osons pas même y penser. Il s'agit de la loi régissant la moralité des enfants et de la civilisation et qui s'oppose à la loi du père, qui est la loi de la jouissance: "Si la loi du père qui a été tué est la loi de l'arbitraire et de la violence, le désir et la force de l'arbitraire et la violence affectent les enfants et tout les humains "(ibid.).

Comme parlant, le sujet est entraîné dans un jeu libidinal, dont la loi est la principale satisfaction pulsional. Les lois qui règlent la civilisation empêchent la jouissance en faveur d'un peu de satisfaction possible et exigent un prix relativement élevé. Le conflit créé par les lois écrites réside dans le fait que, pour légiférer sur les relations sociales, on oublie la force constante de l'instinct et de son

vecteur mortel à la recherche de satisfaction: "Antigone connaît la loi: elle sait bien le point d'y trouver un défaut à partir duquel elle peut transgresser cette loi" (DIDIER-WEILL, 1999). Les lois morales ne sont pas du même niveau du loi structurel. La transgression est ce qui permet d'accéder la jouissance possible. La loi a le caractère positive de structurer le désir, parce que ce désir est reprime. La loi morale porte le visage de l'interdiction de quelque chose qui est impossible. La civilisation est construit à partir des lois morales, des règles imposées par l'homme que son sa plus grande source de souffrance.

Exister: à qui est'il destiné?

Nous avons appris que pour la psychanalyse, le féminin montre l'existence de quelque chose qui est hors du sexe, en dehors de la division, le "mystérieux continent noir", telle que désignée par Freud.

Il ya un statut privilégié à la question de la féminité: *La Femme* n'est pas toute soumise à la loi phallique. C'est-à-dire "sur le côté de *La* Femme est quelque chose d'autre que l'objet *a* que vient en complément à ce que il n'y a pas de relation sexuelle. La jouissance est donnée par le manque de relation sexuelle" (LACAN, 1973/1982). Il est, donc, la jouissance d'Autre.

Alain Didier-Weill (1999) fournit un moyen de penser l'articulation de la féminité avec la loi quand il nous montre la position des hommes et des femmes devant le son dionisiaque. La musique de Dionysos est un son inaudible aux hommes qui restent attachés à la loi de la ville. Les femmes, par contre, rencontrent dans son l'appel, justement quelque chose interdite à la loi de la ville. Ainsi, l'approche de Dionysos représent, littéralement, la possession des femmes locaux, une par une.

Nous remarquons une contribution unique de l'auteur pour mieux comprendre la relation des femmes avec la loi: le remplacement de la tradition matrilinéaire pré-hellénique par la tradition patrilinéaire hellénique de répression a, possiblement, produit une repression féminine énigmatique. Il souligne que, à cause de ce fait, chez les femmes de la ville, la réception de la nouvelle loi et son statut juridique de mère, épouse ou petite amie, n'est pas, cependant, une réponse à la question sur

leur identité, tandis que les hommes se sent parfaitement définis par ce que la loi leur donne: "Tu est le père", "tu est le fils".

Didier-Weill établit une relation de clivage entre les hommes, qui ne répond pas à la musique, et le féminin qui répond, avec le clivage entre ceux dont l'identité est définie et soutenue par sa fonction sociale et phallique et ceux qui ont été identifiés avec le "continent noir", qui ne sont pas tous régis par le plan social et phallique. Donc, l'appel musical est dirigé à la partie réelle que la loi écrite n'a pas identifié. Ainsi, on peut se demander si la femme n'est pas entièrement soumise à la loi phallique, elle ne serait soumise à la loi des hommes et ne devenirait pas si sensible à la criminalité?

La tragédie, à son tour, témoigne l'extrême qui peut atteindre une femme passionnée. Pour voir, la Médée d'Euripide incarne la transformation de son amour pour Jasa dans une haine homicide: "Le plus souvent la femme est craintive, / lâche pour les armes et faible pour se battre à feu, / si, cependant, les droits du lit conjugal sont victimés, alors,/ elle se devient / de tous les plus sanguinaires créatures! "

Références:

- DIDIER-WEILL, Alain *Invocações Dionísio, Moisés, São Paulo e Freud*, Rio de Janeiro: Cia. de Freud Ed., 1999
- FREUD, Sigmund *Obras Completas*, Buenos Aires, Amorrortu Editores, 2004, 2^a edição
- Los que fracasan cuando triunfan (1916): v.XIV
- Tótem y tabú – algumas concordâncias em la vida anímica de los salvajes y de los neuróticos (1913 [1912-13]): AE, v.XIII,
- GUYOMARD, Patrick A Lei e as leis in A Lei e as leis Direito e Psicanálise, ALTOÉ, S. org.. Rio de Janeiro: Revinter, 2007
- LACAN, Jacques O Seminário, Livro 20, *Mais, ainda*. Rio de Janeiro, Jorge Zahar, 1982
- Televisão. Rio de Janeiro: Jorge Zahar Ed., 1993

IV CONGRESO INTERNACIONAL DE CONVERGENCIA
LA EXPERIENCIA DEL PSICOANÁLISIS. LO SEXUAL: INHIBICIÓN, CUERPO, SÍNTOMA
8, 9 y 10 DE MAYO DE 2009 / BUENOS AIRES - ARGENTINA

SOLER, Colette A psicanálise na civilização. Rio de Janeiro: Contra-Capa
Livraria, 1998